9.me

DISSERTATION
INAUGURALE
SUR L'APHTHE;

CONSIDÉRÉ

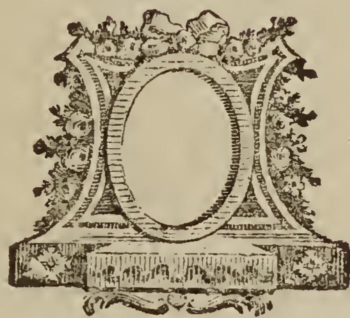
NOSOLOGIQUEMENT ET PATHOLOGIQUEMENT,

PAR ALEXIS SALOMON,

De Saint-Jean-de-Maurienne, Département du Mont-blanc;

Soutenu à l'Ecole de Médecine de Montpellier, le Brumaire,

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MEDECINE.



A MONTPELLIER,

DE L'IMPRIMERIE DE J.-G. TOURNEL, IMPRIMEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, PLACE DE LA PRÉFECTURE, N.° 216.

AN XII.

A

JEAN-FRANÇOIS-MARIE BELLEMIN,

SOUS-PRÉFET

De l'Arrondissement de S.t-Jean-de-Maurienne,

Département du Mont-blanc.

HOMMAGE FAIT A L'AMI DES HOMMES,

AU MAGISTRAT ÉCLAIRÉ,

ET

AU PROTECTEUR DES BONS CITOYENS.

A. SALOMON.

A

URBIN ALBRIEUX,

Le plus sensible des Pères ;

A

A.-PH. RAYMOND,

La plus tendre des Mères ;

A

J.-B. SALOMON,

Ma Grand-Mère,

Recevez ce foible Essai en témoignage des soins que vous m'avez donnés, en sacrifiant tous les instans de votre vie pour mon bonheur.

Le plus reconnoissant des fils,

A. SALOMON.

9me

DISSERTATION
INAUGURALE
SUR L'APHTHE,
CONSIDÉRÉ
NOSOLOGIQUEMENT ET PATHOLOGIQUEMENT.



L'APHTHE ou les Aphthes, en grec *(Aphthai)* provenant sans doute d'*Aphthô*, *j'enflamme*, à raison de la chaleur brûlante qui en provient, forme une maladie qui règne sporadiquement parmi les enfans, et surtout dans les hôpitaux, où il s'y en trouve rassemblé un certain nombre ; il règne aussi épidémiquement sous la dénomination de fièvre aphtheuse, et constituant un genre naturel, il produit le sous-genre VII du genre LXIX des *fondemens de la Science Méthodique* de l'Ouvrage du Professeur BAUMES.

Le caractère des Aphthes, judicieusement exprimé dans l'Ouvrage que je viens de citer, présente cette affection morbide comme des tubercules superficiels, ronds et milliformes, pour l'ordinaire entassés et quelquefois solitairement disséminés dans

différentes parties de la bouche, même dans tout le canal alimentaire, ayant une couleur et une densité différentes ; souvent précédés et accompagnés de la fièvre, et se terminant par la chute en écailles ou petits fragmens ; l'éruption est sujète à se renouveler.

Les Aphthes attaquent les enfans et sont alors connus sous le nom de muguet, de millet, de blanchet, même de soda miliaire. Quand il se déclare sur les adultes, il produit pour l'ordinaire un ensemble de symptômes qui caractérise une affection fébrile plus ou moins grave.

En considérant les Aphthes sous l'aspect d'une maladie exanthématique, on en trouve deux espèces remarquables, caractérisées par la forme discrète ou confluente des tubercules. Les différens objets qui viennent d'être énoncés, ressortiront plus naturellement des détails qui font le sujet de cette Dissertation que je partagerai en deux Sections ; la première est destinée aux Aphthes des enfans ; la seconde à celle des adultes.

SECTION PREMIÈRE.

Des Aphthes des Enfans.

Quoiqu'il paroisse que Galien et François Silvius ont eu connoissance de la maladie aphtheuse des enfans, ce n'est guères que dans l'hôpital des Enfans-trouvés de Paris, qu'on a commencé d'en avoir une notion bien exacte.

Raulin, Colombier, Doublet, Auvity, parmi les Français, Undervood en Angleterre, Mr Sanponts à Barcelonne, l'ont ensuite bien observée et bien décrite.

Cette maladie consiste dans une éruption de petits points blanchâtres, plus ou moins gros et plus ou moins multipliés, suivant l'intensité de la maladie, dans l'intérieur de la bouche. Cette apparence a fait appeler l'Aphthe des enfans millet, blanchet, maladie

miliaire. Cette affection en effet n'attaque que les enfans qui sont au teton, et les exemples contraires ne sont pas communs. Il paroît encore qu'elle est plus familière aux enfans les plus jeunes. Elle est encore commune à ceux qui sont rassemblés dans les hospices. Tantôt ses progrès sont grands et rapides, tantôt sa marche est lente, et le mal est sujet à des éruptions récidivantes; et comme il y a assez de variétés sur ce point, la maladie se déclare, chez les uns, le troisième ou le quatrième jour de leur naissance; chez d'autres, le vingtième jour, même au troisième ou quatrième mois, plus tard encore. Aussi on peut avancer que la maladie aphtheuse est une affection propre aux nouveaux-nés, pendant toute la durée de leur allaitement. Les observations qui annoncent qu'elle a passé cette époque sont rares.

La manière dont les accidens se déclarent et se développent a fait reconnoître différens degrés à la maladie aphtheuse. Dans le premier, on trouve des inquiétudes, des cris qu'on n'appaise pas en distraisant l'enfant, en le langeant et en le dorlotant; le petit malade tête avec avidité, sa bouche est chaude; on lui trouve au tact la région épigastrique brûlante.

Si la maladie doit être assez grave, et telle est celle qu'on trouve en général chez les enfans rassemblés dans les hôpitaux, il règne pendant dix-huit ou vingt heures un sommeil profond, pendant lequel les paupières ne sont qu'à demi closes, les muscles de la face et des lèvres sont plus ou moins agités; la respiration est difficile, les forces sont abattues et le pouls est presque imperceptible. Bientôt le mal faisant des progrès, ou l'éruption étant de plus en plus éminente, on aperçoit sur les lèvres, sur la face intérieure de la bouche des points rouges ou blanchâtres; la langue est un peu tuméfiée, la soif est peu marquée, et assez souvent le vomissement se met de la partie. Le plus généralement l'éruption se manifeste d'une manière assez positive, au milieu de quelques anxiétés et d'un dérangement notoire dans le cours des selles, par un ou deux points blanchâtres au frein de la langue ou aux gencives, dans le lieu que doivent occuper les

incisives, tandis que le pouls s'élève par degrés et devient prompt. Au bout d'environ sept à huit heures, ces points s'étendent à la commissure des lèvres et à la surface intérieure des joues. Lorsque la langue, les lèvres, les gencives en sont parsemées, l'éruption est complète. Cela n'empêche pas toutefois que ces points blanchâtres ne garnissent les amygdales, gagnant l'œsophage, occupant l'estomac, le canal intestinal jusqu'à l'anus, et que, s'écartant de ses routes ordinaires, l'éruption ne se porte quelquefois jusqu'à la partie supérieure et interne de la trachée-artère. C'est dans cette extension de la maladie aphtheuse que l'enfant est brûlant et agité ; ses cris plaintifs sont presque soutenus ; son visage est comme crispé. Le petit malade, dont les forces paroissent s'épuiser plus ou moins rapidement, a de l'écume à la bouche ; il est fatigué par le hoquet ; il ne prend le sein de la nourrice ou les boissons qu'avec lenteur et difficulté ; symptômes toujours fâcheux et bien propres à annoncer défavorablement la tournure que prendra la maladie.

Sa terminaison est effectivement plus ou moins retardée par l'activité de la cause, par les soins que l'on prend du petit malade et par le plan de traitement que l'on suit. En général la maladie s'étend au quatrième, septième, onzième, et même jusqu'au quatorzième jour, de quelque manière qu'elle finisse. Il semble toutefois que cette maladie règne communément à la fin de l'Eté et pendant l'Automne. Au moins ces deux saisons influent fortement sur la formation ou sur les progrès de la maladie aphtheuse ; et cependant il paroît qu'en Eté, et lorsque les enfans portent une acrimonie scorbutique, la maladie est plus lente dans ses progrès et semble affecter une marche chronique.

Une solution critique de la maladie aphtheuse, est une éruption de très-petites pustules miliaires qui se fait sur les fesses, gagnant les reins, quelquefois le dos, et n'est qu'une extension de la rougeur souvent miliaire qui avoit paru à l'anus. Si, trompées par cette rougeur, les nourrices cherchoient à la combattre avec des applications d'oxide blanc de plomb, elles pourroient porter le

plus

plus grand préjudice aux petits malades. Mais lorsque leur état doit empirer, la foiblesse devient plus grande, les Aphthes se multiplient, la déglutition devient plus pénible, la chaleur de la région épigastrique est plus forte, la diarrhée survient, et quelquefois la gangrène des parties affligées.

Quelques Observateurs ont distingué la maladie aphtheuse, à l'instar de la variole, en discrète et en confluente. Celle-ci, dans quelques cas, donne lieu à une troisième espèce qui est la gangréneuse. Lorsque la maladie aphtheuse est réputée discrète, elle est très-ordinairament bénigne; alors elle se développe par des tubercules blancs, gros, superficiels, séparés les uns des autres, et dont les interstices ne sont point rouges ou du moins enflammés.

Dans cette espèce les tubercules, durant les premiers jours, conservent leur blancheur et leur transparence, ensuite ils jaunissent un peu, s'exfolient par pellicules et se dissipent vers le neuvième ou le dixième jour. La maladie s'étend jusqu'au quinzième, si le petit malade n'a point de nourrice. Les symptômes qui se manifestent dans cette maladie aphtheuse discrète annoncent sa bénignité. En effet, le fond de la bouche dont la chaleur est modérée, l'enfant avale avec peu d'aisance; il tette sans peine et prend sans répugnance les boissons qu'on lui donne; il dort assez tranquillement, est assez calme pendant la veille; son ventre est libre, mais sans dévoiement, au moins considérable; il a peu de rougeur au fondement, et par une diminution graduelle dans ses symptômes, la maladie paroît tendre progressivement et d'une manière assez uniforme, vers une heureuse terminaison.

Le caractère de la maladie confluente est établi par des tubercules petits, serrés et presque contigus, même en placars, amoncelés, tant sur les lèvres et les gencives que sur la langue, l'intérieur des joues, la surface du palais, et le fond de la gorge. Ils tombent d'eux-mêmes pour repulluler bientôt après en plus grand nombre au milieu des symptômes les plus inquiétans. Tels sont l'ardeur très-forte de la bouche, ou la difficulté de lier le

teton, qui même est sujet à s'excorier, la gêne croissante de la déglutition, le dévoiement verdâtre, l'intensité des rougeurs de l'anus, la foiblesse de l'enfant dont la figure est tirée, les yeux mornes, les cris languissans, et dont la disposition à l'assoupissement va toujours en augmentant.

Quand la maladie aphtheuse est d'espèce maligne ou gangréneuse, des tubercules serrés, petits, profonds, constituent par leur nombre et leur dimension une croûte épaisse, lardacée, tapissant tout l'intérieur de la bouche depuis les lèvres jusqu'au fond du gosier, jaunissant ensuite, et formant une escarre à la chute de laquelle succèdent des ulcères gangréneux d'un jaune brun. Dans cette espèce, l'insomnie est soutenue, l'agitation violente et continuelle, le bas-ventre tendu, le dévoiement modéré; la matière des déjections est âcre, verdâtre, séreuse et putride. Les rougeurs de l'anus, qui, sont vives, dégénèrent quelquefois en escarre gangréneuse, etc. Il est bon néanmoins de faire observer que quelque tendance à la gangrène qu'ait cette espèce de maladie aphtheuse, on ne s'en feroit pas une idée conforme à sa nature, si on l'identifioit avec l'aphthe gangréneux et malin observé par Hippocrate, Ætius, Arétée, et par les Modernes; si, d'après M. Van de Wimperse, on ne la différencioit point des mêmes espèces d'ulcères qui affectent la bouche des scorbutiques, et que rencontrent quelquefois les Médecins qui pratiquent dans les régions humides, marécageuses et septentrionales.

Telle est la maladie aphtheuse considérée dans son diagnostic et dans les espèces qui la divisent; les autres particularités qui peuvent se rencontrer ne forment que des variétés ou des nuances qui ne changent rien au caractère général des périodes. Elle est véritablement une maladie propre, puisque l'éruption qui se fait dans la bouche est l'effet non d'une inflammation préalable, mais d'un âcre particulier qui se dépose sur les parties qui deviennent le siége du mal. La forme de ces Aphthes est de même particulière; ils n'offrent aucune cavité, aucune solution de continuité; ils ne donnent point une matière puriforme ou ichoreuse,

mais ils constituent de vrais petits boutons que surmontent, des phlyctènes plus ou moins grosses. La terminaison de ces Aphthes annonce aussi combien ils s'éloignent des ulcères ; ils ne laissent point après eux de cicatrices, et ils disparoissent assez vîte sans laisser de traces.

D'après ce qui précède, et pour prévenir la confusion qui peut naître des nouvelles nomenclatures, je ferai observer qu'on auroit bien tort de prendre pour des Aphthes certains boutons ulcéreux ou quelques ulcérations plus ou moins profondes de la membrane muqueuse de la bouche. Dès que les Aphthes ne sont point des ulcères, on voit d'un coup d'œil la différence qui existe entre ces diverses affections morbides. Je ferai une autre observation : lorsque les tubercules aphtheux sont prêts à tomber, ils prennent assez fréquemment une teinte noirâtre, que ces tubercules prennent à quelque époque que ce soit de la maladie, lorsqu'elle est d'espèce contagieuse

Quelle est la cause matérielle de la maladie aphtheuse des enfans ? Cette question, comme toutes celles qui sont relatives aux causes essentielles, est enveloppée des plus épaisses ténèbres. M. Sanponts l'a établie dans une âcreté particulière du lait contenu dans l'estomac des enfans ; âcreté qui, dérivée des acides et autres principes de corruption, introduit dans le sang une certaine acrimonie, et porte ses principaux effets sur l'estomac et les intestins. Cette cause principale réunie à un air mauvais, humide et mal sain, détermine, suivant lui, la maladie aphtheuse. mais le mauvais air seul ne peut point la faire naître.

Au reste, M. Sanponts lui trouve la plus grande analogie avec la cause essentielle qui produit la maladie achoreuse ; et les circonstances n'étant changées que par des nuances, la même cause détermine l'une ou l'autre de ces maladies ; mais il croit encore, et tout sert à le prouver, que, dans la maladie aphtheuse, il n'y a pas seulement une cacochylie acide, mais que le sang est encore infecté d'une acrimonie particulière, et déduit, de la dégénération acide de la partie muqueuse du lait et de la dégénération

rance et putride de la partie lymphatique ou caséeuse, les argumens qui rendent raison des symptômes et de l'étiologie de la maladie aphtheuse.

M. Auvity reconnoît pour cause efficiente de cette maladie, l'insuffisance, la nature et la qualité des substances qui servent d'alimens aux nouveaux-nés, et le défaut de soins qui leur sont nécessaires ; il prétend que l'insuffisance du lait dans une nourrice, est la cause générale et primordiale de la maladie aphtheuse, que la plus commune des causes conjointes générales qui concourent à aggraver son caractère, dépend de la mauvaise qualité, soit du lait de la nourrice, soit de celui qu'on lui substitue ; que les causes conjointes particulières dans les hôpitaux, sont le mauvais air qui résulte surtout du rassemblement d'un grand nombre d'enfans, et la mal propreté qui ne provient que trop souvent, dans ces asyles, du défaut de soins. De cette étiologie, M. Auvity dérive tous les phénomènes caractéristiques de la maladie aphtheuse. Il voit dans le lait changé en chyle aigri dans l'estomac, après une digestion imparfaite et vicieuse, la cause des désordres qui se passent dans les premières voies, et dans ce même lait ultérieurement dépravé, la cause de l'acrimonie, de l'alcalescence, et du principe de putridité qui se développe dans le sang et imprime aux pustules une qualité plus ou moins mauvaise ; de sorte que, selon les degrés de dépravation du lait, on voit varier les progrès et les nuances du mal, sur lequel influe de même la constitution plus ou moins mauvaise des enfans.

Ceux qui ont voulu établir la nature de la maladie aphtheuse, l'ont définie différemment. Raulin a cru qu'on pouvoit lui donner le nom de scorbut aigu ; mais Sanponts l'a réfuté avec beaucoup d'avantage, en montrant que la complication d'une affection scorbutique avec la maladie aphtheuse, ne formoit point le prototype de cette dernière, qui de sa nature est bénigne, mais qui devient grave et maligne, d'après les complications et les influences des maladies dominantes. Cet Auteur prouve que la maladie aphtheuse

de Barcelonne est la même que la maladie aphtheuse de l'hospice de Vaugirard de Paris, avec cette différence, que celle-ci est accompagnée de symptômes de malignité.

Auvity pense que la maladie aphtheuse est une maladie inflammatoire dans son principe, et que, parcourant ensuite ses périodes avec une rapidité étonnante, comme toutes les maladies des enfans, elle dégénère souvent en gangrène. En effet, ajoute cet Auteur, l'expérience prouve que les inflammations sont bien plutôt suivies de gangrène chez les enfans que chez les adultes. Mais ce Praticien n'a vu la maladie aphtheuse que dans l'hospice de Vaugirard de Paris, où cette maladie a un caractère ordinairement plus pernicieux.

Puisque la maladie aphtheuse est commnne chez les enfans qui sont rassemblés dans un même lieu, on prend l'idée que cette maladie doit être éminemment contagieuse. Sanponts balance à la déclarer telle, et Auvity annonce, après un sévère examen, que l'activité de la contagion n'est pas considérable; et que les bornes de son étendue sont resserrées. Il a même constaté qu'à l'hôpital des Enfans-trouvés de Paris la contagion n'étoit pas permanente, puisqu'on est quelquefois pendant plus de trois mois sans voir un seul enfant atteint de la maladie aphtheuse, et que ce n'est ordinairement que pendant les grandes chaleurs de l'Eté qu'elle y étoit plus commune. Donc en prenant des soins qui se réduisent à ne pas rendre communs les ustensiles et les vêtemens aux enfans sains et malades, et à ne pas les rapprocher trop considérablement, on ne doit pas craindre la contagion; car, dans la maladie aphtheuse, il arrive ce qu'on observe à l'égard de la petite-vérole, savoir, qu'il faut avoir une disposition particulière pour éprouver la maladie. Cette disposition se rencontre chez les enfans sains et robustes; aussi ces derniers vivent souvent dans les foyers de la contagion aphtheuse sans être pris de la maladie qui presque inévitablement attaque les autres. D'après cela, il n'y a point à craindre qu'un enfant attaqué de la maladie aphtheuse, tiré d'un hôpital ou d'une grande ville, et porté chez

une bonne nourrice de campagne, répande la contagion, pour peu qu'elle s'observe à l'égard de son malade.

L'espèce bénigne de la maladie aphtheuse ne se rencontre communément que parmi les enfans élevés à la campagne ou isolés dans des maisons particulières; il n'est point accompagné de dangers, au moins dans les circonstances ordinaires. Dans ces cantons, cette maladie est connue sous le nom de mal *blanc.*

L'espèce confluente de la maladie aphtheuse est au contraire rare dans les maisons des particuliers et à la campagne; elle est commune dans les hôpitaux où les enfans sont réunis en grand nombre, et communément dangereuse. A l'hôpital des Enfans-trouvés de Paris, avant qu'on fit des changemens dans le régime et le traitement, sur dix enfans, il en périssoit sept; depuis ce changement, sur dix on n'en perd que trois.

L'espèce maligne est la plus fatale, on ne la voit guère que dans les hôpitaux, et dans les circonstances les plus aggravantes. L'Art n'a point de ressources contr'elle, et presque tous les enfans en périssent.

Pour préserver les enfans de la maladie aphtheuse, il convient d'éloigner d'eux tousles foyers d'infection, et tout ce qui est propre à répandre des émanations putrides. On les entretiendra dans une chaleur douce; on purifiera l'atmosphère dans laquelle ils respirent en aérant leurs habitations, en y faisant brûler de temps en temps de la poudre à canon, en faisant passer par intervalles un blanc de chaux sur les murs des chambres qu'ils habitent, et beaucoup mieux encore en les assainissant à l'aide des procédés de désinfection, publiés par MM. Guyton-Morveau et Smyth.

On portera ensuite ses attentions sur la nourrice, qui doit, dans son régime, manger également des substances animales et végétales, et s'interdire un usage trop fréquent des acides et choses trop ascescentes; elle ne donnera pas son teton à l'enfant, ni immédiatement après ses repas, ni le matin à jeun; elle fera chaque jour un exercice modéré, évitera les passions de l'âme, et sera renvoyée, si elle est attaquée de nostalgie.

Quant à ce qui regarde les enfans eux-mêmes, non-seulement on leur prodiguera des soins assidus, tant pour la nourriture que pour ce qui concerne la propreté, mais encore on pourra leur faire faire usage de la pensée, remède recommandé contre la maladie achoreuse. Quelques Auteurs ont proposé de leur faire user de l'eau de riz simple ou de l'eau de chiendent mielée avec un sixième de vin ; il vaut mieux leur donner quelques gouttes de la teinture amère fortifiante de Whytt (a), ou autre analogue ; enfin un usage prudent des absorbans, tels que la mixture anti-acide de Boerhaave (b), et des lavemens faits avec le sucre et une dissolution de savon de Vénise, iront d'autant plus efficacement au même but, celui d'écarter la maladie aphtheuse, qu'on y fera concourir tout ce qui est propre à rendre l'air pur, la nourriture saine, et les soins de propreté proportionnés aux besoins de ces petits êtres.

M. Sanponts a proposé, pour derniére ressource prophylactique, l'inoculation de la maladie aphtheuse, mais elle n'a encore été tentée par personne.

Quand l'enfant est élevé artificiellement, c'est-à-dire, avec toute autre nourriture que le lait de la femme ; ce qui arrive pour les enfans-trouvés réunis dans les hôpitaux, il faut pour les préserver de la maladie aphtheuse, redoubler de soins, et leur appliquer la plupart des secours prophylactiques qui viennent d'être exposés. On s'occupera surtout de l'évacuation complète du méconium, ce que l'on fera en les abreuvant avec de petit-lait, dans lequel on aura délayé du miel ou fait fondre de la manne suivant le besoin. Ensuite on proscrira la bouillie faite avec la farine, on choisira le lait d'une bonne vache, qu'on coupera avec du lait d'amandes ou une décoction d'orge ; on renforcera le régime avec des crêmes de pain ou de riz, simplement aromatisées, et l'on n'oubliera rien pour que cette nourriture artificielle soit de la meilleure qualité possible.

Le traitement curatif de la maladie aphtheuse offre trois indications. La première consiste à détruire et à expulser la cause

morbifique contenue dans l'estomac et dans les intestins. On ne doit pas la remplir à l'aide des huileux, du savon, ni même de la rhubarbe, parce que l'huile, loin de corriger la cacochylie acide la renforce, que le savon ne peut que sur-ajouter à l'acrimonie rance, et que la rhubarbe irrite des fibres agacées. On le fait avec plus d'avantage au moyen d'une poudre composée de magnésie d'epson et de sucre à parties égales, que Sanponts appelle poudre de magnésie sucrée. On donne de quatre en quatre heures une dose de ce mélange à la quantité de demi-drachme à une drachme; et l'on seconde son effet laxatif avec des suppositoires ou des lavemeds émolliens, si l'état de l'anus le permet. La nourrice doit mener un bon régime, éviter tout ce qui peut procurer à son lait une acreté acide ou alcalescente, s'abreuver avec une eau de ris adoucie avec du sucre, et prendre même deux fois par jour un gros de poudre de magnésie sucrée; car c'est en partie en cela que consiste la seconde indication de la maladie aphtheuse, fondée sur la nécéssité de prévenir la formation d'une nouvelle cause morbifique. On complette cette indication en renouvelant l'air, en tenant l'enfant très-propre, et si l'on n'obtient pas d'amandement en donnant au malade une autre nourriture.

La troisième indication a pour objet d'assurer la crise qui est la plus commune à la maladie aphtheuse. A cet effet on n'appliquera point de céruse aux rougeurs de l'anus, et l'on y substituera la poudre de magnésie; et si la matière morbifique ne se porte pas librement sur cette partie, on pourra la provoquer avec des ventouses appliquées aux fesses et aux cuisses, avec des frictions sèches et même la flagellation avec des orties. A plus forte raison si l'éruption de petits boutons, qui se fait tantôt au cou, aux fesses, tantôt sur d'autres parties, au grand soulagement du petit malade, venoit à rentrer. On ne négligeroit pas les moyens qui viennent d'être énoncés, et qu'on seconderoit en administrant l'infusion de feuilles de jacée, même la décoction de salsepareille ou de squine. Car lorsque la rentrée de cette

éruption

éruption vient à se faire, si le malade étoit guéri de la maladie aphtheuse, il en éprouve bientôt une rechute à laquelle il n'est pas trop capable de résister. Si ces moyens sont insuffisans et que les Aphthes se gangrènent, on peut avoir recours au camphre, à l'acide muriatique simple ou alcoolisé, au quinquina, mais sans y placer une confiance trop aveugle.

Si aux secours qui font la base de cette méthode curative, on joint les médicamens propres à combattre les phénomènes plus ou moins alarmans, qu'on rencontre dans les mauvaises espèces de la maladie aphtheuse, et ceux qui sont appropriés contre l'affection locale, on aura l'ensemble des ressources que l'art offre pour aider la Nature.

1.° Le mauvais état des premières voies peut quelquefois exiger un doux vomitif; on emploie un ou deux grains d'ipécacuanha, ou deux ou trois gouttes de sirop de Glauber ou de vin antimonié, même une solution de tartrite de potasse antimonié donnée par petites cuillerées.

2.° Les inquiétudes de l'enfant peuvent exiger quelques calmans; et l'on doit donner la préférence à la poudre de corail anodine d'Helvetius.

3.° La foiblesse et l'abattement réclament quelques toniques, et l'on fera usage avec succès d'une teinture spiritueuse de quinquina, de myrrhe édulcorée avec le sirop d'écorce d'orange, etc.

4.° L'affaissement des pustules aphtheuses peut exiger des excitans, et l'on s'est bien trouvé d'un vésicatoire appliqué entre les épaules.

Quant aux topiques, on se sert dans les cas ordinaires d'un mélange d'eau et de vinaigre, qu'on peut remplacer avec une décoction d'orge adoucie avec le miel rosat, et aiguisé avec l'acide sulfurique, avec une décoction de feuilles de ronces, adoucie avec le sirop de mûres, etc. On a beaucoup vanté le borax réduit en poudre, et incorporé à la dose d'un gros dans une once et demie de miel blanc ou de miel rosat.

Dans les cas les plus graves, on peut employer une décoc-

tion de quinquina, l'eau de chaux dans une décoction d'orge adoucie, etc. Les boissons adoucissantes, telles que l'eau de ris, l'eau d'orge, l'eau de veau, celle de poulet, sont bonnes pendant tout le cours de la maladie, et surtout dans ses commencemens.

Lorsque les croûtes sont parfaitement tombées, c'est une bonne pratique de placer un purgatif, tel que l'huile douce de ricin, mêlée avec l'eau sucrée; le sirop de chicorée composé de rhubarbe, ou le sirop de fleurs de pêches.

Enfin, on doit observer dans toutes les espèces de maladie aphtheuse, de ne jamais exposer les enfans au froid, même dans leur convalescence.

SECTION SECONDE.

De l'Aphthe de l'adulte.

Les Auteurs qui n'ont point eu une connoissance exacte de la différence qui existe très-souvent entre des maladies qui ont le même siége et la même apparence générale, ont confondu, trompés par l'identité des noms, les Aphthes vulgairement appelés, et la maladie aphtheuse. J'ai déjà fait sentir les rapports et les oppositions qu'il y avoit entre ces diverses affections morbides; mais pourroit-on s'arrêter trop souvent sur une vérité qui influe tant sur le diagnostic des maladies.

Les Aphthes ordinaires, en effet, appartiennent aux ulcères qui, quoique superficiels, creusent cependant plus ou moins, et forment une cavité sur la partie qu'ils occupent; dans la maladie aphtheuse, au contraire, l'éruption constitue de véritables exanthêmes qui s'élèvent et forment une tumeur en dehors, soit qu'ils consistent en des points isolés, soit qu'ils constituent des plaques plus ou moins étendues, ou une couche continue à l'intérieur de l'œsophage; en tombant ces pustules ne laissent aucune trace après elles. C'est donc au rang des exanthèmes,

que l'on doit placer les Aphthes, ou, pour parler plus correctement, on ne devroit point se servir des mêmes dénominations, lorsqu'on a en vue des maladies opposées entre elles. C'est là un des services essentiels que rendent à la Médecine les bons Nosologistes ; et, à cet égard, je ne puis m'empêcher de citer les travaux du Professeur Baumes.

Pour rendre plus sensible l'identité de la maladie aphtheuse, chez les enfans et chez les adultes, pour montrer qu'il n'y a que des variétés dépendantes des circonstances accidentelles, il importe, après avoir décrit la maladie aphtheuse des enfans, de tracer ici d'après les bons observateurs, le tableau de la maladie aphtheuse qui règne quelquefois sur les adultes, et qu'à bon droit il faut ainsi que je l'ai déjà dit, considérer comme une maladie fébrile et éruptive.

Les Anciens ont eu connoissance des Aphthes exanthématiques ; mais c'est aux Modernes qu'on est redevable de la description exacte de cette maladie. Ketelaer qui l'avoit observée en Zélande, a publié, sur ce qui la concerne, un Traité très-estimé, et c'est sur ses traces ensuite et d'après leur propre observation, que Boerhaave et Van-Swieten en ont parlé avec quelque étendue.

S'il faut en croire Boerhaave, les Aphthes paroissent formés par les extrémités des différens émonctoires qui versent, dans l'intérieur de la bouche, la liqueur salivaire, et les autres liquides dont cette cavité est abreuvée ; c'est par cette raison que ces Aphthes occupent toutes les parties qui sont couvertes des mêmes émonctoires que la cavité de la bouche : ainsi on les voit occuper les lèvres, les gencives, l'intérieur des joues, la langue, le palais, la gorge, l'œsophage, l'estomac et les petits intestins. Ce qui pouvoit faire douter de ce siége des Aphthes, c'est que les extrémités des émonctoires salivaires, ne sont pas, bien s'en faut, assez multipliés pour rendre raison de la quantité des Aphthes qui pullulent et s'étendent sur toute la surface de la cavité de la bouche ; au lieu que les extrémités des vaisseaux lymphatiques sont innombrables ; et qu'en ayant égard à la théorie de la répercussion,

ainsi qu'à la succession des éruptions aphtheuses qui ont eu lieu dans quelques circonstances; on sent naître sa confiance en faveur de la doctrine qui place dans la lymphe l'acrimonie particulière qui donne lieu aux Aphthes, et dans les criptes folliculeux de la membrane muqueuse, le siége des boutons qui le caractérisent. Ce sentiment est, au reste, rendu infiniment probable, par l'opinion où sont des Auteurs très-graves que l'éruption miliaire pourroit bien tenir lieu, en certains pays où les Aphthes exanthématiques s'observent très-rarement, de l'éruption aphtheuse, qui est plus fréquente dans les climats où l'on ne rencontre pas ordinairement l'éruption miliaire. Dans la fameuse épidémie de Gottingue, les Aphthes se montroient familièrement.

En effet les Aphthes exanthématiques s'observent le plus fréquemment parmi les peuples qui habitent des contrées marécageuses; il est très-rare qu'on en rencontre dans les pays chauds. Cependant on ne peut nier qu'on n'observe aussi les Aphthes au moins dans les contrées tempérées. M. LE PECQ, Médecin de Rouen, en a observé dans ses Constitutions épidémiques, et à décrit avec soin les principaux traits d'une épidémie aphtheuse. LORRY les a décrits tels qu'on les voit parmi nous.

C'est surtout en Automne, lorsque la température est humide et chaude, que les Aphthes exanthématiques régnent plus fréquement. Les sujets de tout âge y sont également exposés, mais il paroît qu'ils attaquent plus familièrement les enfans et les vieillards. L'éruption des Aphthes est ordinairement précédée d'une fièvre soit continue putride, soit intermittente devenue continue, et accompagnée de diarrhée ou d'un flux dysentérique, notamment si l'on a suspendu les évacuations par l'usage des remèdes astringens, ou si on a négligé d'emporter le foyer de saburre avec les purgatifs. Dans les commencemens, les malades éprouvent des nausées continuelles ou des vomissemens, des anxiétés très-vives, et qui se répètent souvent, dans les parties précordiales, de la foiblesse, une sorte de somnolence et de stupeur, qui, sans discontinuer, ne sont pas toujours au même degré

de force; enfin un sentiment douloureux de pesanteur à l'estomac, dont le malade se plaint toujours. Ces symptômes se soutiennent et augmentent même quelquefois avec ce tumulte et l'intensité qui accompagne ordinairement les mouvemens critiques. Enfin l'irruption aphtheuse se fait et les accidens de la maladie se proportionnent au temps où se fait l'éruption, et à la nature des Aphthes exhantématiques. Si les Aphthes se bornent à faire éruption dans l'intérieur de la bouche, il ne résulte point des épiphénomènes qui chargent de symptômes le tableau de la maladie; mais s'ils se multiplient dans l'œsophage, dans les premières voies, il se déclare des épiphénomènes graves, tels que des nausées très-laborieuses, le hocquet, un poids plus ou moins considérable à l'estomac, etc. Quoique les Aphthes exanthématiques participent du caractère des éruptions ou métastases critiques, ils doivent à l'instar de la petite-vérole, être assujétis à un certain ordre; relativement à leur apparition. Ils peuvent sortir à toutes les époques de la maladie ; mais on a observé que ceux qui paroissent avant le septième jour sont beaucoup plus fâcheux que ceux qui surviennent ce jour-là ou le neuvième.

Quelquefois la quantité de matière est si considérable que la Nature ne pouvant s'en délivrer par une senle éruption, il se fait à plusieurs reprises et successivement de nouvelles éruptions d'Aphthes exanthématiques. Ketelaer et Van-Swieten assurent les avoir vues se succéder jusqu'à six et sept fois et même plus. Ces nouvelles éruptions sont annoncées par une anxiété plus ou moins forte, et notamment par la somnolence et l'état de stupeur.

Elles le sont aussi par la rougeur et la sécheresse des parties après la chute des Aphthes antérieurs. Au reste le temps de cette chute varie d'une manière bien marquée; et si quelquefois on les voit se détacher au bout de douze heures, d'autres fois elles durent plusieurs jours.

Quand les Aphthes paroissent çà et là et par pustules isolées, soit à la langue, soit au bord des lèvres, à la gorge ou en tout autre endroit, et sans aucune préférence pour le siége où ils se

manifestent en premier lieu ; ils sont presque toujours de bon augure, surtout lorsqu'on leur trouve la transparence de la perle, qu'ils se détachent de bonne heure, et laissent après leur chute les parties parfaitement lisses et humides. On doit craindre ceux qui en paroissant ont une nuance cendrée, ainsi que les jaunes, les livides, et notamment les noirâtres. Ils sont d'un mauvais caractère, et pour l'ordinaire mortels, quand on les voit paroître au fond de la gorge, sous la forme d'une croûte blanche, épaisse et luisante, assez semblable a du lard frais, qui semble monter lentement de l'œsophage, et qui adhère fortement aux parties qu'elle couvre; enfin les malades échappent rarement à la mort, quand ils couvrent de croutes dures, épaisses et très-tenaces tout l'intérieur de la bouche qu'ils occupent jusqu'au bord des lèvres. Au reste, lorsque la force de l'éruption n'a point porté sur l'intérieur de la bouche, mais sur l'œsophage et les parois du tube intestinal, comme on ne peut pas juger à l'œil de la nature de l'éruption, sans s'en fier aux apparences, on porte son jugement d'après la gravité des symptômes. Il en est de même lorsque les forces étant affoiblies, l'éruption ne peut avoir lieu que d'une manière incomplète, ainsi qu'il arrive chez les vieillards. Dans ce cas, la foiblesse et la vitesse du pouls, le défaut de diminution dans les symptômes, annoncent le peu de succès des efforts de la Nature. Kételaer a observé que des sueurs abondantes et des urines copieuses rendoient les Aphtes plus légers et moins dangereux, tandis que le défaut de ces évacuations produisoit des effets opposés.

Les Aphthes ayant duré quelques jours, on les voit se détacher par leur base, et tomber par lambeaux; de manière que successivement, peu à peu, toutes les parties en sont parfaitement délivrées, les malades crachent les lambeaux de ceux qui sont situés dans la bouche; ils évacuent par les selles les débris de ceux qui occupoient le trajet instestinal, et qui quelquefois sont en telle quantité, que Kételaer assure avoir vu qu'ils auroient pu remplir plusieurs bassins.

Quand les éruptions se succèdent, que leur durée n'est pas bien longue, qu'elles ne laissent pas d'être de bonne qualité, c'est un signe que la matière morbifique est très-abondante, mais qu'elle est assez mobile, que les forces sont suffisantes, et les voies convenablement préparées. Il est bon que les nouvelles éruptions soient moins épaisses que les précédentes, qu'elles diminuent à chaque reprise, et que l'intervalle qui sépare les éruptions ne soit pas fort long. Si les Aphthes sont lents à se détacher, on en conclut que la matière est plus tenace, les forces moins actives, et que les vaisseaux ne sont pas suffisamment ouverts et perméables, surtout lorsque les Aphthes reparoissent aussi épais et même plus, ce qui fait douter que la Nature soit victorieuse. Lorsqu'il y a un long intervalle entre les premiers Aphthes et les nouveaux, on reconnoît que la matière morbifique n'est qu'en partie élaborée, que le reste a besoin de maturation pour être deposé à l'extérieur, et l'on peut prévoir ainsi que la maladie sera longue, et sujète à plusieurs récidives, conséquemment que l'événement ne peut en être que douteux.

Il ne faut pas prendre les souffrances et les mal-aises qui surviennent après la chute des Aphthes, pour des accroissemens de la maladie, puisque ces symptômes ne sont dûs qu'à la sensibilité des parties qui ont perdu l'espèce d'enduit qui les encroûtoit. Il n'est pas rare alors de voir survenir du sang dans les selles, des coliques vives, le hocquet, et même des superpurgations par l'action des purgatifs assez doux.

C'est dans la même classede symptômes qu'il faut mettre aussi le flux abondant de salive et la diarrhée qui suviennent quelquefois à la séparation des Aphthes, et qui ne provient que de ce que les liqueurs long-temps retenues dans leurs émonctoires, s'échappent enfin avec profusion, lorsque la route leur est frayée.

Le traitement des Aphthes consiste dans deux points essentiels, le premier est de favoiser l'éruption, le second est de faciliter la séparation des croûtes aphtheuses.

L'éruption étant une crise qu'on peut regarder comme favo-

rable, on ne doit rien négliger pour la favoriser complètement; et c'est en cela surtout qu'il faut bien se garder de confondre cette maladie avec les Aphthes ordinaires, les seuls, pour ainsi dire, que connoissent les Anciens, et qu'ils traitoient avec des astringens appliqués à l'extérieur. Le danger d'une aussi pernicieuse méthode, dans le traitement des Aphthes, n'avoit point échappé à Kételaer, qui disoit, qu'autant on procuroit par les applications froides, de relâchement et d'espace à la gorge, ainsi qu'à l'intérieur de la bouche, autant on occasionoit de resserrement et d'anxiété dans les parties précordiales.

On favorise l'éruption des Aphthes, tantôt par des rafraîchissans, tantôt par de simples dianoptiques, tantôt par des fortifians ou des échauffans. Le choix de ces divers secours dépend de l'état des forces et doit leur être proportionné.

Un émétique administré dans les premiers temps peut être d'un grand secours, tant parce qu'il évacue les premières voies, que parce qu'il pousse à la peau dans ses effets secondaires, mais il ne faut pas le donner sans indication.

Il ne faut pas non plus, dans le cas où les rafraîchissans seroient nécessaires, en pousser l'usage trop loin, de crainte de faire avorter une éruption d'où dépend le salut du malade, on peut néanmoins employer avec moins de ménagement les lavemens émolliens, les bains des pieds ou des mains ponr tempérer l'ardeur sèche qui fatigue les malades, et qui, en opérant une détente, peut faciliter l'éruption.

Parmi les moyens qui poussent doucement au dehors, on trouve les tisanes faites avec la scorsonère, avec la feuille de pensée, avec celles de chardon béni. Boerhaave et Van-Swieten ont recommandé, pour boisson, les décoctions de panais, de salsifis. On pourroit les remplacer avec les décoctions de feuilles de scabieuse, les infusions de fleurs de coquelicot, ou des feuilles de mélisse, ou des fleurs de sureau, etc.; et si l'on vouloit augmenter la propriété dianoptique de ces tisanes, on pourroit les aiguiser avec le vin antimonié d'Huxham, ou avec l'acétite ammoniacal.

Lorsqu'il est nécessaire de soutenir et même d'exciter les forces, on a recours au vin et aux boissons toniques qu'on prépare avec la racine d'angélique, d'impératoire, de carline, etc.

Quand l'éruption des Aphthes est complète, le moment est venu de s'occuper de la séparation de leurs croûtes, on la provoque en donnant d'abondantes boissons tièdes, délayantes et résolutives; en administrant des lavemens, en faisant respirer des vapeurs humides, en appliquant des cataplasmes sur le cou et sur le bas-ventre; enfin en faisant user de substances adoucissantes et détersives, comme le miel, le suc de raves délayé, les décoctions de raves ou leur suc exprimé légérement cuit; d'autres indiquent qu'il faut faire un grand cas du borax réduit en poudre incorporé dans le miel rosat, et édulcoré avec le miel, et offrent un des remèdes que l'usage a le plus particulièrement consacré pour le traitement des Aphthes.

Dès que leurs croûtes sont tombées, on a de nouvelles vues à remplir, celles d'adoucir des parties sensibles; on le fait en donnant les eaux de veau, de poulet, de riz, les look incrassans, etc.

A cette époque, on doit faire beaucoup d'attention aux signes qui annoncent s'il se fera une nouvelle éruption d'Aphthes, ou si l'on ne doit plus s'y attendre. Dans le premier cas, on revient au remède propre à faciliter l'éruption, et on est moins prudent sur l'usage des toniques, parce qu'il faut soutenir les forces de la Nature. Cependant on se gardera bien, sans un motif fondé, de trop insister sur les échauffans, qui ne manqueroient point de provoquer l'éruption, et de la rendre confluente.

Dans le second cas, lorsque la sensibilité des parties paroît commencer à s'effacer, on a recours aux fortifians; la décoction des feuilles d'aigremoine, avec le miel rosat, convient parfaitement dans ce cas. Mais il faut avoir bien attention que la dépuration des humeurs soit complètement achevée, de ce dont on juge par la cessation de la fièvre, le dépôt des urines et la liberté du pouls.

On termine la cure par un doux purgatif ; employé trop tôt, on courroit les risques d'occasioner une superpurgation avec douleur ; placé à la fin du traitement, il est utile surtout pour balayer le canal intestinal des lambeaux aphtheux qui le tapissent. On choisit à cet effet un purgatif doux qui ait en même-temps quelque qualité tonique et astringente, tels sont les myrobolans et la rhubarbe.

Comme les Aphthes peuvent se combiner avec les maladies régnantes, il faut quelquefois en varier le traitement d'après le génie des maux avec lesquels ils se compliquent. Sydenham nous a laissé un exemple de ce genre, il a vu les Aphthes sévir pendant une constitution qui étoit véritablement intermittente, quoiqu'elle parut continue, et le quinquina en décoction avoit les meilleurs effets. Par son usage les croûtes aphtheuses se séparoient beaucoup plutôt qu'elles ne le faisoient même chez les malades qui avoient plus de forces, et dont la fièvre plus modérée n'exigeoit pas qu'on eut recours au quinquina.

Le régime qui convient pendant le cours de la fièvre aphtheuse, doit d'abord être farineux, cordial, ensuite adoucissant, et enfin analeptique. Les crêmes de pain, celles de riz, les rôties au vin, les bouillons de veau avec l'orge, et enfin les gélées végétales, les bouillons gras, peuvent successivement être mis en usage.

Telles sont les réflexions et les recherches que le temps et mes lumières m'ont permis de faire sur un genre de maladie plus répandu sur les enfans que sur les adultes, et qui méritent bien cependant, qu'on en éclaircisse la nature, le diagnostic et le traitement. Telles étoient les vues que j'avois en prenant la plume au moment où l'impérieuse loi me forçoit à paroître devant mes Maîtres. Ai-je rempli ma tâche, et me suis-je montré digne de leurs suffrages. Je n'ose le croire ; s'ils me tiennent compte de mes efforts, et qu'ils acceptent ce tribut avec bonté, il ne me reste aucun souhait à faire.

F I N.